Des ressources pour l'évaluation
Des repères pour l'action

Union **N**ationale des **M**aisons **F**amiliales **R**urales
d'**E**ducation et d'**O**rientation (UNMFREO)

Evaluation réalisée avec l' appui du F3E pour l' UNMFREO (réf 261 Ev) :

Evaluation externe du Dossier Multi pays (DMP) :

« Les Maisons Familiales Rurales, actrices de la formation rurale en Afrique »

Rapport pays final : BENIN

Juillet 2008

Auteur :

Lamine Bâ

GRET

Groupe de recherche et d'échanges technologiques

Table des matières

I. LE CADRE 3

1. La mission 3
1.1 Accueil, difficulté 3
1.2 Calendrier de mission 3

2. Éléments de contexte 4
2.1 Situation de l'agriculture au Bénin 4
2.2 Situation et perspective de la formation agricole et rurale au Bénin 5

II. LA MISE EN ŒUVRE DU DMP AU BÉNIN 7

1. L'appui aux MAFAR 7
1.1 Le fonctionnement associatif des MAFAR 7
1.2 Le fonctionnement pédagogique des centres 9
1.3 Constats et questionnement sur le fonctionnement des MAFAR 17

2. La mise en réseau des MAFAR 20
2.1 La création de l'UBMAFAR 20
2.2 Les réalisations de l'UBMAFAR 22

3. Le rôle de la fédération départementale des MFR de Vendée 24

Evaluation du programme « MFR actrices de la formation rurale en Afrique » au Bénin

I. LE CADRE

1. La mission

1.1 Accueil, difficulté

Nous avons effectué la mission sur le Bénin dans la période du 25 Mars au 31 Mars 2008. Durant notre séjour, notre travail a été grandement facilité par les responsables des MAFAR, tant administratifs que professionnels. Ils nous ont témoigné d'une disponibilité sans faille afin de nous mettre dans les conditions optimales pour conduire avec succès cette mission ; qu'ils en soient tous remerciés.

Les MAFAR du Bénin, notamment les 2 premières sont déjà anciennes et elles ont accumulé beaucoup d'expériences. Elles ont également engrangé beaucoup d'acquis en termes tant organisationnel que professionnel. Elles ont acquis une reconnaissance certaine de la part des différents acteurs opérationnels et institutionnels tant au niveau local, qu'au niveau national. Des liens sont progressivement établis entre elles et certains organismes de coopération internationale basés au Bénin.

Malgré tout, la question de leur viabilité financière reste posée et non encore résolue ; leur fonctionnement a aussi besoin d'être consolidé.

Il faut en outre souligner que si les relations avec l'Etat sont bonnes, la question de la tutelle des MAFAR , entre le Ministère de l'Agriculture et la Pêche (MAEP) et le Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (METFP), n'est toujours pas tranchée. Un comité interministériel réunissant les représentants de ces 2 ministères devait trouver une solution à cette question ; mais jusqu'à présent les choses ne semblent pas avoir bougé.

1.2 Calendrier de mission

Cette mission au Bénin nous a donné l'occasion de rencontrer différentes catégories d'acteurs en liens avec les MAFAR. Cela nous a permis de bénéficier d'angles de vue variés Dns la compréhension des MAFAR et de leurs activités.

DATE	ACTIVITE
25-03 2008	- Ministère agriculture - Ministère Enseignement technique et formation professionnelle - Voyage sur Kilibo
26- 03- 2008	- CA UBMaFaR - CA MaFaR Kilibo . Equipe pédagogique Sam et Kilibo
27-03- 2008	Elus locaux : Représentant Maire, Chefs d'arrondissement, Chefs de village, Chef de terre, Représentant IREKPO Organisations Paysannes : Union des groupements de femmes, Groupement de producteurs d'anacarde, Association des anciens stagiaires Partenaires : Dedras- Santé, CeCPA
28-03-2008	- Voyage sur Abomey - CA MaFaR Abomey - Equipe pédagogique
29-03-2008	Elus locaux zone Abomey : représentant maire, chefs d'arrondissements, chef de village, représentant VIDEKON
	Organisations Paysannes : Union des groupements féminins, Association des anciens stagiaires
	Partenaires locaux : CeCPA

2. Éléments de contexte

2.1 Situation de l'agriculture au Bénin

La population Béninoise est estimée à 7 000 000 d'habitants environ avec une proportion de 61% vivant en milieu rural. Cette population est très inégalement répartie sur le territoire national avec des densités très variable d'un point à un autre, ainsi, cette densité est de 841 habitants/km^2 dans le département du littoral contre 27 habitants/km^2 dans le département de l'Atacora.

Le taux de croissance de la population Béninoise est de 3,25% par an.

La population rurale, c'est 55% de la population active et 40% du PIB. L'agriculture fournit, par ailleurs, plus de 50% des recettes d'exportation.

Les principales cultures de rente sont d'abord le coton et le palmier à huile ; viennent ensuite l'anacarde et le karité. Elles côtoient une agriculture vivrière marchande qui se développe et dont les principales spéculations sont :

- le manioc
- le maïs
- l'ananas
- les produits maraîchers

L'élevage des bovins et ovins est surtout présent dans le Nord du pays.

Les difficultés de l'agriculture Béninoise, symbolisée par la crise cotonnière ont accéléré sa libéralisation et renforcé son ouverture aux marchés extérieurs. Cette nouvelle donne a également, favorisé l'émergence de nouveaux acteurs comme les organisations paysannes et les opérateurs privés locaux qui ont vu de nouvelles opportunités s'offrirent à eux.

Cette nouvelle configuration de l'agriculture Béninoise avait été favorisée par l'adoption en 1991 par les pouvoirs publics du pays d'une Lettre de déclaration de politique de développement rural.

Ce texte qui fera l'objet d'un certain nombre de mise à jour définissait les objectifs que les pouvoirs publics se fixent en matière de développement rural :

- ✓ le renforcement de la participation du secteur au développement socio-économique du pays en contribuant au rétablissement des équilibres macro-économiques, à la création d'emplois et à la valorisation des potentialités agro écologiques.
- ✓ La contribution à l'amélioration du niveau de vie des populations par l'augmentation du pouvoir d'achat des producteurs, la lutte contre la pauvreté, le contrôle de la qualité et l'innocuité des aliments
- ✓ Le maintien de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans un contexte e forte croissance démographique
- ✓ La diversification agricole et l'augmentation de la productivité
- ✓ La conservation du patrimoine écologique
- ✓ L'amélioration des rapports hommes/femmes au sein es communautés rurales

L'élaboration du document de politique du développement rural, sera suivie du schéma Directeur du Développement Rural et du Plan Stratégique Opérationnel.

A travers ces documents, sont précisés les leviers sur lesquels il faut agir pour atteindre les objectifs déclinés précédemment. Ces leviers sont principalement les suivants :

- ➢ l'appui aux organisations paysannes
- ➢ la diversification de la production agricole
- ➢ la conservation, la transformation et la commercialisation des produits agricoles
- ➢ la gestion des ressources naturelles et de la fertilité des sols
- ➢ la vulgarisation et la formation
- ➢ la recherche
- ➢ l'appui institutionnel du MAEP
- ➢ etc…

2.2 Situation et perspective de la formation agricole et rurale au Bénin

Cette dynamique de relance de l'agriculture au Bénin constitue la réponse que les pouvoirs publics veulent appropriée à la situation que vit celle-ci en ce moment. Et pour ce, elle ne pourra faire l'économie d'une disponibilité de ressources humaines qualifiées et capable de conduire cette ambition à son terme.

Pourtant jusque là, la formation agricole et rurale n'a pas connu l'intérêt souhaité. Elle a été caractérisée par un manque de cohérence et une faible efficacité en ce qui concerne ses résultats car elle n'était pas adossée à une vision d'ensemble du secteur agricole du Bénin.

La finalité de la formation agricole était surtout de former des agents dont la fonction publique avait besoin et qui se destinaient à des fonctions d'encadrement et secondairement pour accompagner les projets agricoles financés par des bailleurs externes

Le dispositif de formation agricole pour ce qui concerne le public se présente comme suit :

- **La formation publique initiale de base**

Les seules qu'on trouve sont celles mises en place à l'initiative du MAEP dans les années 90 ; ce sont les Centres d Promotion Rurale (CPR) et les Centres de Promotion des Femmes Rurales (CPFR). Sur les 22 qui avaient été créés seuls 13 fonctionnent encore. En dehors de cela, les

initiatives existantes, dans ce domaine, correspondent en partie, aux actions de vulgarisation et d'appui conseil réalisées par des structures ou projets de développement, relevant du secteur public, au profit des producteurs.

- **La formation de niveau moyen et secondaire**

Au niveau moyen, on trouve les Collèges d'Enseignement Technique Agricole (CETA) ; ils sont au nombre de et se trouve à Adja Oueré ; Ina et Natitingou.

Il est exigé le CEPE pour y être éventuellement recruté.

Au niveau secondaire, il y a un établissement : le Lycée Agricole Medji de Sekou (LAMS) ; le niveau requis pour y accéder est le BEPC.

- **La formation au niveau supérieur**

Il s'agit des 4 établissements ci-après :

- l'Institut Panafricain d'Economie Coopérative qui est un institut inter Etats installé à Cotonou
- La faculté des sciences agronomiques de l'Université d'Abomey Calavi qui forme des diplômés sur 3 ans et 5 ans.
- L'Ecole d'Agronomie de l'université de Parakou qui forme également des diplômés sur 3 ans et 5 ans
- L'Ecole Polytechnique d'Abomey Calavi qui forme des ingénieurs de travaux en sciences environnementales et en productions animales

- **La formation privée initiale de base**

Les seuls organismes qu'on trouve dans ce secteur sont :

- les Centres Songhaï qui sont au nombre de 3 et
- les MAFAR qui sont aussi au nombre de 3

Comme on peut facilement le constater, la formation initiale de base, celle qui concerne directement les producteurs est le parent pauvre de ce dispositif ; ce qui est incompatible avec les nouvelles ambitions affichées en matière de développement agricole par les pouvoirs publics Béninois.

Pour corriger cette tendance, les pouvoirs publics Béninois, à l'instar de beaucoup d'autres pays Africains sont entrain d'élaborer une nouvelle Stratégie Nationale de Formation Agricole et Rurale (SNFAR) dont la finalité est d'impulser une formation de masse d'agriculteurs à la base.

L'élaboration de la SNFAR au Bénin a été confiée à un comité animé par le MAEP et qui comprend divers secteurs publics et privés intéressés par la question. Les MaFaR sont associées à ce travail d'élaboration. Les travaux sont toujours en cours.

L'élaboration de la SNFAR constitue une opportunité intéressante pour les MaFaR, car elle devrait leur faciliter l'accès à des ressources financières nouvelles.

Outre la SNFAR, le processus de rénovation de la formation agricole au Bénin bénéficie du soutien de l'Etat Français, à travers une convention qui lie depuis 2004, le Ministère Français de l'agriculture et le Ministère Béninois de l'Enseignement Supérieur et de la Formation Professionnelle. Cette convention vise à promouvoir les échanges entre les 2 pays dans le domaine de la formation professionnelle agricole.

II. LA MISE EN ŒUVRE DU DMP AU BÉNIN

La mise en œuvre du DMP au Bénin s'articule autour de l'appui au processus d'autonomie financière des MAFAR et de leur mise en réseau.

1. L'appui aux MAFAR

Actuellement les MaFaR du Bénin sont au nombre de 3 et leur mise en place date déjà de quelques années. La première, SAM Sonsoro, a été créée en 1991, la seconde en 1993 à KILIBO et la troisième à ABOMEY en 2 000.

Trois associations de développement locales les ont parrainé jusqu'à la constitution de leurs associations propres : il s'agit de :

- IRI BONSE pour la Mafar de SAM
- IREKPO pour celle de KILIBO et
- VIDEKON pour ABOMEY

La mise en place de ces MaFaR a pu se réaliser grâce au soutien financier du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Française, du Conseil Général de Vendée et de la Fondation des Maisons Familiales Rurales.

La Fédération Départementale des Maisons Familiales Rurales de Vendée et l'Union Nationale des Maisons Familiales Rurales d'Education et d'Orientation assurent l'accompagnement pratique de l'opération.

Signalons, enfin, que notre travail s'est focalisé sur les MaFaR de Kilibo et d'Abomey ; cependant, nous avons eu accès à certains rapports techniques et financiers de la MaFaR de SAM SONSORO et nous avons eu un entretien avec son équipe pédagogique, ce qui nous a permis de disposer d'un certain nombre d'informations la concernant.

1.1 Le fonctionnement associatif des MAFAR

Chaque MaFaR est autonome et dispose de ses instances propres ; néanmoins, on peut constater que les procédures de leurs mises en place et leurs instances sont identiques pour l'essentiel. Dans les 3 cas, comme nous l'évoquions ci-dessus, ce sont des associations de développement local qui ont porté la démarche dès l'entame des processus ; elles ont aidé à l'installation, dans chaque zone, d'un groupe de lancement composé de personnes émanant des villages d'ancrage des futures MaFaR. Ce sont ces groupes de lancement, avec toujours le soutien des associations locales de développement, qui vont assurer l'animation des processus jusqu'à leurs termes, à savoir la constitution de l'association de la MaFaR pour chaque zone.

Rappelons que les villages d'ancrage sont au nombre de 13 pour Kilibo, 18 pour Abomey et Sam Sonsoro. Les organes de leurs associations sont : l'Assemblée Générale (AG), les Comités Villageois (CV), le Conseil d'Administration (CA) et le Bureau Exécutif (BE).

L'Assemblée Générale

L'Assemblée Générale de la MaFaR de Kilibo regroupe, d'après nos interlocuteurs, 450 membres villageois et elle tient une réunion ordinaire chaque année. Les droits d'adhésion sont fixés à 200 fcfa et la cotisation annuelle par membre de 300 fcfa.

Il n'existe pas de registre des membres qui permettent un suivi précis du nombre de membres ainsi que l'évolution des adhérents. Les cotisations ne sont pas versées.

Nous n'avons pas, non plus vu de compte rendu d'AG ; les informations sur leur tenue sont données à l'occasion des rapports périodiques d'activités de l'équipe pédagogique.

Pour ce qui est de la MaFaR d'Abomey, son AG réunit 334 membres et elle tient aussi une réunion ordinaire une fois par an. Les droits d'adhésion sont de 150 fcfa par personne et de 1 500 fcfa par village. La cotisation est de 500 f par an, mais peu de membres s'en acquittent ; d'après nos interlocuteurs, en 2007 seuls 11 membres sur 334 ont versé leurs cotisations.

Tout comme à Kilibo, il n y a pas ici non plus de registre des membres ; nous n'avons pas eu non plus accès à des procès-verbaux d'AG.

Dans ces 2 MaFaR, on constate que les Comités Villageois qui devraient être les structures de base de l'association, ne semblent pas jouer leurs rôles : ni leur composition, ni leur mode de fonctionnement ne sont spécifiés quelque part de façon précise. Dans la pratique, ils n'ont pas d'existence réelle. Conséquence de tout cela, la vie associative n'atteint pas vraiment la base.

Le Conseil d'Administration

Il est le responsable du fonctionnement de la MaFaR ; les CA des MaFaR de Kilibo et d'Abomey sont élus par leur AG respective pour 2 ans et leurs membres sont rééligibles. Le CA de Kilibo compte 26 membres parmi lesquels on trouve 3 ex stagiaires, 6 parents d'élèves et 3 membres d'OP. Par contre celui d'Abomey compte 36 membres dont 12 femmes, 1 ex stagiaire et 7 parents.

Statutairement, ces 2 CA doivent tenir chacune 4 réunions par an. Mais, concrètement, ce que nous avons constaté c'est que les CA des MaFaR se réunissent assez régulièrement, plus que ce qui est prévu. Nous n'avons pas eu accès à un procès verbal de réunion de CA, mais les informations contenues dans les rapports d'activités des équipes pédagogiques, plus les échanges que nous avons eu avec les membres des différents CA, nous ont édifiés sur ce point.

Même à Sam, le CA issu du renouvellement du 30 Septembre 2004 s'est révélé très engagé dans la prise en charge des questions qui interpellent la MaFaR.

Globalement, l'examen de l'évolution des CA des MaFaR montre qu'ils se démènent énormément pour faire face aux difficultés que rencontrent ces dernières et qu'ils prennent beaucoup d'initiatives en vue de les résoudre… même si les résultats,à la clé, restent limités !

Cette situation constitue à la fois une force et une faiblesse :

- **force**

Une force, car cela met en évidence une détermination à s'impliquer activement dans la recherche de solutions aux problèmes rencontrés, ce qui témoigne d'un certain niveau d'appropriation de la « chose » par les administrateurs.

Cela dénote quand même d'une certaine faiblesse, car toute l'énergie des administrateurs est orientée vers la gestion « du quotidien » des MaFaR, et en particulier vers la recherche de moyens financiers pour les maintenir à flots ; de ce fait, des questions d'enjeu tout aussi importantes pour le devenir des MaFaR, sont laissées quelque peu en rade. Il s'agit, notamment des questions liées à la densification des formations, à la mise en place des référentiels métiers et formations, à l'accroissement de l'efficacité des équipes pédagogiques, à la définition d'une véritable stratégie d'essaimage des MaFaR au Bénin.

Au sein de chaque CA est élu un Bureau Exécutif (BE) qui est son bras opérationnel ; statutairement le BE se réunit une fois par mois. A ce niveau également, le constat est que les BE des MAaaR se réunissent régulièrement et ils appuient les CA dans la conduite des activités.

- **faiblesse**

A côté de ces éléments positifs quant au fonctionnement des instances de MaFaR, il important de pointer le doigt sur un certain nombre de faiblesses dont la non prise en charge peuvent handicaper plus ou moins lourdement les MaFaR. Il s'agit :

- de l'absence d'activités de renforcement des capacités des administrateurs ; en effet durant toute la période du DMP, nous n'avons pas noté la mise en œuvre d'une démarche soutenue de renforcement des capacités des administrateurs et ce, malgré les renouvellements qui s'opéraient périodiquement au niveau des CA ; les rares moments de formation correspondaient avec les moments de rencontre avec le volontaire intervenant sur le programme.
- L'absence de mécanismes clairs de suivi- évaluation de l'activité de l'équipe pédagogique. Il semble que du temps de la première volontaire, c'était une pratique courante, mais depuis son départ, cela s'est estompé. Il est vrai que cela peut être quelque peu gênant de vouloir évaluer le travail d'un formateur qui a plusieurs mois d'arriérés de Salaire, mais cela ne peut l'empêcher car il est important que les acteurs concernés comprennent bien la fonction première du suivi- évaluation qui vise l'amélioration de la performance des équipes.
- Enfin, mais cela nous a semblé, surtout perceptible à Abomey, dans cette MaFaR, le CA semblait avoir de la peine à assurer un suivi régulier de la situation des finances, ce qui n'est pas normal. L'établissement de la situation financière qui incombe au trésorier et au Directeur et sa validation par le CA doiventt se faire selon un rythme et des modalités bien définis par les instances de l'association.

1.2 Le fonctionnement pédagogique des centres

Pour la conduite de leurs activités, les MaFaR du Bénin disposent de locaux fonctionnels acquis avec le soutien des partenaires Français : un site d'hébergement pour les stagiaires, une salle de formation, un Apatam pour les réunions, un bureau pour les formateurs, des logements pour les formateurs. Au niveau des MaFaR de SAM et de Kilibo, ces infrastructures de base sont entrain d'être renforcées grâce au SCAC de l'Ambassade de France au Bénin : construction d'une nouvelle salle de formation et d'un magasin de stockage pour Sam. Auparavant, la MaFaR d'Abomey avait bénéficié d'un bâtiment dans le cadre du programme RECAMP.

Les formations délivrées par les MaFaR sont essentiellement des formations techniques dans les domaines de l'agriculture et de l'élevage : le semis et l'entretien des cultures, la transformation des produits agricoles, la lutte contre les parasites, la récolte et la conservation des produits agricoles, le bilan de campagne, etc…

Elles sont complétées par de l'alphabétisation et, en ce qui concerne les femmes, par des formations en santé, hygiène et artisanat (teinture, fabrication de savon, etc…).

L'organisation des formations

L'organisation des formations n'est pas encore homogène dans toutes les MaFaR même si les contenus et les cibles sont proches ; chacune d'elles reste autonome en la matière. On note cependant de grandes convergences.

Le système de formation pratiqué dans les MaFaR est la formation en alternance, avec une partie en salle de formation suivi d'un séjour terrain dan son exploitation propre ou celle de sa famille. Un suivi terrain est assuré au niveau des stagiaires par les formateurs. Au début du DMP, ce suivi était un peu difficile du côté de Kilibo, car les formateurs ne disposaient que d'une moto fonctionnelle (celle de la formatrice) ; par la suite, en 2006, le SCAC de Cotonou financera une 2ème moto pour la MaFaR.

Pendant les formations sur 2 ans, les stagiaires effectuent de temps en temps des visites de sites intéressant leur activité de formation, mais ils n'ont pas les moyens d'aller faire des stages sur des exploitations qui présentent un intérêt pour leur formation, excepté à Abomey, où ils ont pu n effectuer quelques uns.

L'autre difficulté pour les MaFaR est liée au suivi post formation qu'elles n'arrivent pas à faire ; cette difficulté, est cependant palliée en partie par les relations qu'elles entretiennent avec les anciens stagiaires qui se sont constitués en association sur les 3 sites et qui leur permet d'avoir un retour d'information sur l'évolution de la plupart des anciens formés..

- **La durée des formations**

L'examen des documents officiels des MaFaR (rapports techniques, en particulier) renseigne sur les modalités d'organisation des formations en leur sein.

Ainsi, il apparaît que pour l'essentiel, les MaFaR organisent des formations sur 2 ans à l'intention principalement de 3 catégories de public :

- les ex scolarisés
- les analphabètes
- les femmes

il faut préciser, cependant, que jusqu'à récemment, seule la MaFaR de Kilibo organisait régulièrement en tant que tel des formations à l'intention des femmes.

La MaFaR d'Abomey avait organisé une formation pour les femmes en 2004, mais cela s'était mal terminé et elle avait suspendu ce type de formation la remplaçant par des animations au niveau des villages en direction des groupements féminins. Il est prévu de redémarrer les formations pour les femmes au niveau du centre à compter du 1er Avril 2008.

A Sam, également, il s'avérait impossible de déplacer les femmes jusqu'au centre pour des formations ; ce qui fait que tout le travail qui se faisait avec elles, devait se faire sur le terrain. C'est en janvier 2007 que fut accueilli au centre, le premier groupe de femmes en formation.

Les groupes en formation sur 2 ans, bénéficient tous d'une session mensuelle dont la durée est variable selon le programme du groupe ou selon l'organisation de la MaFaR.

Signalons, qu'en plus des formations pour jeunes sur 2 ans, la MaFaR d'Abomey organise des formations pour adulte d'une durée de 6 mois.

Il semblerait qu'en dehors de ces formations, certaines MaFaR organisent des formations de durée variable sans que cela n'apparaisse forcément, comme une démarche systématique ; il s'agit :

- d'une formation de jardiniers à Kilibo, pendant 5 mois lors de la campagne 2006-2007
- des cours d'alphabétisation pour femmes dans 9 villages de la MaFaR d'Abomey à raison de 2 jours par mois pour une durée de 9 mois ; ces cours sont appuyés par le Centre Régional pour la Production Agricole (CeRPA), ex CARDER.

Cette diversité dans les durées des formations constitue quelque chose de positif, car cela renvoie à une diversité de l'offre de formations. Néanmoins, on ne peut ne pas s'interroger sur la durée de 2 ans ; qu'est ce qui motive cette durée et quelle est sa pertinence ? Cela ressemble plus à une formation de « 2 fois 1 an » qu'à une formation de 2 ans. En effet une formation de 2 ans renvoie à un ensemble cohérent avec une progression interne, ce qui n'est pas le cas pour ce type de formation. Mais, à la limite, si 'est une manière de prendre date pour l'avenir, pourquoi pas ?

- **Les programmes de formation**

Les programmes de formation ne sont pas prédéfinis ; après le recrutement des stagiaires, une analyse de leurs besoins en formation est réalisée et c'est sur cette base que sont bâtis les programmes de formation des groupes en sessions. Les programmes sont définis pour un an.

Pour les formations à 2 ans, une évaluation est réalisée à la fin de la première année. Un nouveau programme annuel est bâti sur la base des résultats de l'analyse des besoins en formation effectuée précédemment et en prenant en compte les lacunes révélées par la dite évaluation.

- **Le rythme de formation**

Le rythme de formation est en général d'une session par mois quelque soit le type de formation, mais le nombre de jours par session n'est pas harmonisé dans les MaFaR ; il peut être variable d'une MaFaR à l'autre et dans une même MaFaR, pour une même catégorie d'acteurs. Par exemple à Kilibo, les 2 groupes de femmes n'ont pas forcément le même nombre de jours par session.

Les durées de formation pratiquées dans les MaFaR sont les suivantes :

- Kilibo : 3 jours ou 2 jours de formation par session
- Sam : 3 jours de formation de janvier à Mai et 2 jours de formation le reste de l'année
- Abomey : 3 jours ou 2 jours ou 1 jour de formation. A noter que ce sont les groupes d'adultes qui ont des sessions d'1 jour

A ce niveau, aussi, on ne peut s'empêcher de se poser la question de savoir, comment ces choix de rythme de formations ont été fait. Nous n'avons pas trouvé de tentatives d'explications et pourtant cela ne peut être une affaire de simple hasard. Il nous semble qu'un certain nombre d'éléments doivent être interrogés dans la détermination des rythmes de formation, à savoir :

- le contenu du programme
- la durée de la formation
- les pré- requis des stagiaires
- les contraintes internes en termes de formateurs ou de salle de cours disponible
- etc…

- **Le recrutement des stagiaires et l'accès aux formations**

Le recrutement des stagiaires est fait dans les villages polarisés par les MaFaR par le CA et l'équipe de formateurs. Les critères mis en avant 'pour cela sont :

- correspondre à la catégorie de public cible (analphabète, ex scolarisé, etc…)
- avoir une exploitation agricole
- si on est pas indépendant avoir l'autorisation de ses parents

Si l'on remplit les critères et que l'on est retenu pour la formation, il faut maintenant remplir les formalités d'accès qui correspondent quelque peu aux droits d'inscription.

Pour les stagiaires en formation sur 2 ans, les droits d'inscription (ou participations des stagiaires) sont les suivants :

- Kilibo : il n y en avait pas au début ; après ils ont appliqué un montant de 10 000 fcfa par stagiaire avant de le ramener à 5000 f ; le montant actuel est 7 500 fcfa
- Sam : là aussi, c'est une pratique récente et le montant fixé est de 5 000 f
- Abomey : le montant ici est 10 000 f

Le régime scolaire dans les MaFaR est l'internat, de ce fait, les stagiaires doivent contribuer à leur pension alimentaire. ; à ce niveau, également,, les pratiques ne sont pas les mêmes. Pour les jeunes inscrits pour une formation sur 2 ans les pensions demandées sont :

- Kilibo : la contribution demandée est 750 fcfa par stagiaire et par session de formation, payable en nature, en argent ou mixte
- Sam : la contribution à Sam est 700 f par stagiaire et par session dont 300 f au moins en argent
- Abomey : ils sont intégrés dans la contribution de 10 000 f par an, demandée aux stagiaires et payable par tranches.

Concernant les autres catégories de stagiaires, il est demandé à Abomey pour les adultes 1 000 f par session et pour les femmes, il est prévu de leur demander 500 f par session.

Le constat que nous avons fait en examinant ce point est que hormis la MaFaR de kilibo, les autres ont de grandes difficultés à mobiliser ces contributions des stagiaires, ce qui n'est pas acceptable.

- **La fréquentation des stages**

La fréquentation des formations par les stagiaires a connu une évolution positive au sein des MaFaR, même s'il existe toujours une bonne marge de progression dans ce cadre.

Durant la période du DMP, cette fréquentation s'est faite de la façon suivante :

MaFaR de Kilibo

En fin 2006, 3 promotions ont terminé leur cycle de formation, ce qui fait un total de 65 personnes. Par la suite, 2 autres promotion comprenant 55 stagiaires, vont à leur tour terminer leur formation.

Aujourd'hui, il y a 5 groupes en cours de formation à la MaFaR de Kilibo : il s'agit d'un groupe d'ex scolarisés, deux groupes d'analphabètes et deux groupes de femmes, ce qui correspond à un total de 135 personnes.

Quand nous avons passé en revue l'état de présence des stagiaires aux formations, nous avons constaté que, malgré quelques absences, il y a une grande stabilité au sein des groupes en formation au sein de la MaFaR de Kilibo.

MaFaR de Sam

A Sam, en fin 2006, deux promotions ont terminé leur formation, ce qui fait un total de 36 stagiaires.

Actuellement, il y a 4 groupes qui sont en formation à la MaFaR : 3 groupes analphabètes et un groupe femmes ce qui fait un total de 81 personnes.

Maintenant, si on examine l'état des présences au niveau des formations, on peut constater qu'au niveau de Sam, les absences sont importantes, ce qui n'est pas sans perturber le fonctionnement des groupes en formation.

MaFaR d'Abomey

A la fin 2006, une promotion de jeunes scolarisés et 3 promotions d'adultes ont terminé leur cycle de formation, soit 57 élèves. Ensuite, d'autres groupes d'adultes vont finir leurs cycles de formation, ce qui fait un nombre total de 62 personnes.

En ce moment 3 groupes sont en formation : un groupe d'ex scolarisés et deux groupes analphabètes, ce qui fait un nombre total de 55 personnes.

Concernant la MaFaR d'Abomey, il y a beaucoup d'abandons au sein de effectifs qui sont en formation, et ce serait très important d'essayer d'en cerner les raisons

Par rapport à l'accès aux formations dans les 3 MaFaR, il faut noter que pour le moment c'est le public des jeunes adultes qui est touché ; la tranche des jeunes (13-14 ans et plus) ne participe pas encore aux formations.

Les formateurs de la MaFaR

L'équipe pédagogique de base de la MaFaR se compose de 2 personnes : un homme et une femme. Les formateurs sont recrutés après une procédure de mise en compétition et de sélection en plusieurs étapes :

- l'appel à candidatures
- la réception des dossiers de candidature
- la première sélection sur dossier
- le test écrit et oral pour les candidats sélectionnés sur dossier
- la proclamation des résultats par ordre du mérite

Les critères de recrutement des formateurs sont les suivants :

- être titulaire d'un Brevet d'Etudes Agricoles Tropicales (BEAT) ou d'un Diplôme d'Etudes Agricoles Tropicales (DEAT) ou d'un diplôme en Economie Sociale.
- Être du milieu ou parler la langue du milieu
- Être âgé entre 20 ans et 35 ans
- Savoir conduire une moto
- Accepter de résider au centre

Le formateur recruté est placé en période d'essai pendant 3 mois ; durant cette phase, il doit réaliser un certain nombre de travaux : une étude du milieu où il va intervenir et une analyse des besoins en formation des personnes cibles de son programme.

Si les travaux sont satisfaisants, le formateur est recruté et il signe un contrat à durée déterminée de 2 ans.

Pendant cette phase, en même temps qu'il remplit son contrat de travail, il est tenu de suivre une formation interne en plusieurs étapes ponctuées par des évaluations :

1. la formation porte sur la connaissance du milieu, des principes et valeurs des MFR
2. connaissance de la pédagogie des MFR : le plan de formation, le plan d'études, l'alternance, le rôle du formateur, etc…
3. la gestion financière et administrative d'une MFR
4. choix et exécution d'un projet pédagogique qui sera validé par l'encadrement de la formation

C'est à l'issue de ce processus, que le formateur est confirmé et qu'il peut signer un contrat à durée indéterminée.

Il faut remarquer que la procédure de recrutement, notamment dans sa partie formation interne, n'est pas complètement appliquée. Cela l'a été pour les formateurs des 2 premières MaFaR, mais cela ne l'est pas pour les formateurs de la MaFaR d'Abomey qui n'ont pas encore finalisé leur formation bien que leurs recrutements datent respectivement de 2 000 et 2004.

Cette situation rend compte en partie, d'un certain laxisme qui prévaut au sein du CA de la MaFaR d'Abomey.

Le commentaire qu'il nous semble indiqué de faire sur le recrutement des formateurs est que les critères retenus sont pertinents et qu'ils créent les conditions d'une formation de qualité.

Cela n'exempte pas, cependant, de la nécessité de s'inscrire dans une démarche de renforcement continue des capacités des formateurs et de traduire cette nécessité dans des plans de formations périodiques. Ce qui n'est pas encore le cas.

Hormis ces questions de formation de formateurs, les formateurs des MaFaR sont confrontés à des retards chroniques de paiement de leurs salaires ; Les charges sociales ne sont pas non plus versées régulièrement, ce qui les met dans une certaine instabilité. La situation semble s'être régularisée au cours du 1er trimestre 2007 grâce à une avance de la Fédération de Vendée

Enfin, il faut remarquer que le fonctionnement des équipes connaît souvent des difficultés. En effet jusqu'à récemment, un conflit opposait le Directeur- formateur et la formatrice de la MaFaR de Sam, ce qui a beaucoup empoisonné l'atmosphère sur place et compromis le travail d'équipe. C'est la même situation à la MaFaR d'Abomey, où le directeur- formateur et la formatrice sont en permanence à couteaux tirés. Ces conflits posent à la fois la question de la place de la formatrice dans le fonctionnement de la MaFaR, de son niveau d'implication dans la gestion des finances, mais également de la compréhension de la notion de travail d'équipe. A notre sens, il serait utile que les MaFaR définissent un cadre de fonctionnement des équipes qui précise les attributions des uns et des autres.

Le financement des formations

Depuis leur création, les MaFaR sont confrontées au problème récurent du financement de leurs activités de formations. L'essentiel des ressources financières proviennent des partenaires du Nord. Les contributions locales sont encore loin de pouvoir faire face aux besoins des MaFaR.

La situation des ressources propres des MaFaR par rapport à leurs besoins se présente comme suit durant les périodes 2004- 2005 ; 2005-2006 ; 2006-2007 (source : rapports financiers MaFaR)

MaFaR d'Abomey

		2004 2005	2005 2006	2006 2007
Frais de pension des stagiaires	Fonds collectés pour la période	Données non disponibles	14 400 fcfa	25 000 fcfa
	Dépenses effectuées sur la période		132 702 fcfa	172 857 fcfa
	Taux de couverture		**10,8%**	**14, 5%**
Autres frais de fonctionnement y compris salaires et charges sociales	Fonds collectés pour la période (a)		152 825 fcfa	138 500 fcfa
	Dépenses effectuées sur la période (b)		1 562 681 fcfa	2 065 711 fcfa
	Taux de couverture		**9,7%**	**6,7%**

(a) (frais de formation ; adhésions, cotisations, prestations, participations locales

(b) période (salaires, charges sociales, carburant, déplacement, frais d'entretien, communication, frais de banque, etc…)

MaFaR de Sam

		2004 2005	2005 2006	2006 2007
Frais de pension des stagiaires	Fonds collectés pour la période	63 000 fcfa	0 fcfa	65 000 fcfa
	Dépenses effectuées sur la période	64 000 fcfa	87 725 fcfa	194 400 fcfa
	Taux de couverture	98%	0%	33,4%
Autres frais de fonctionnement y compris salaires et charges sociales	Fonds collectés pour la période	83 200 fcfa	251 975 fcfa	565 180 fcfa
	Dépenses effectuées sur la période	580 517 fcfa	962 555 fcfa	2 634 223 fcfa
	Taux de couverture	14,3%	26%	21,4%

MaFaR de Kilibo

		2004 2005	2005 2006	2006 2007
Frais de pension des stagiaires	Fonds collectés pour la période	449 500 fca	449 250 fcfa	676 250 fcfa
	Dépenses effectuées sur la période	: 473 275 fcfa	: 469 240 fcfa	678 850 fcfa
	Taux de couverture	94,9%	95,7%	99,6%
Autres frais de fonctionnement y compris salaires et charges sociales	Fonds collectés pour la période	1 082 500 fcfa	865 500 fcfa	615 200 fcfa
	Dépenses effectuées sur la période	1 689 604 fcfa	1 337 815 fcfa	3 041 425 fcfa (*)
	Taux de couverture	64%	64,6%	20%

(*) dont 1 416 415 f d'arriérés de la CNSS)

Un bref examen des situations présentées ci-dessus, permet d'apprécier le chemin qui sépare les MaFaR de la viabilité financière.

Malgré tout, ces situations restent compréhensibles si l'on sait que pour le moment, les MaFaR, en dehors des partenaires du Nord, ne comptent principalement que sur les maigres ressources qu'elles génèrent.

Les contributions des stagiaires sont actuellement limitées. Les villages ne donnent pas grand-chose de leur côté ; les seules contributions des villages qu'on a enregistrées, ce sont celles versées par les villages de Kilibo en 2005 pour un montant de 600 000 fcfa.

Cela est valable aussi pour les associations de développement des 3 zones qui se sont engagées à accompagner les MaFaR, mais qui ont des difficultés à soutenir financièrement la marche des MaFaR.

A notre connaissance, seule IREKPO a apporté un appui de 400 000 fcfa à la MaFaR de Kilibo en 2006.

Concernant les collectivités locales de leurs zones respectives, il faut remarquer que malgré de nombreuses démarches les MaFaR n'avaient pas réussi à établir des relations claires avec ces dernières.

C'est seulement en Mai 2007, que la commune de Kandi a accepté de signer une convention de partenariat avec la MaFaR de Sam dans laquelle, elle s'engage à lui verser 600 000 f cfa chaque année. En attendant, elle lui a versé pour l'année 2007, une somme de 250 000 fcfa.

Avec l'Etat Béninois, de nombreux contacts ont été établis à différents niveaux, mais cela n'a pas encore abouti au résultat escompté, à savoir, un soutien financier. Néanmoins, la mise en place de l'Union devrait donner une nouvelle impulsion à cette relation.

Un autre enseignement que l'on peut tirer de l'examen des situations financières présentées ci-dessus, a trait au mauvais recouvrement des frais de pension des stagiaires et des frais de formations, excepté à Kilibo. La situation ne nous paraît pas normale.

Il est tout à fait incompréhensible, que les concernés n'acquittent pas ces frais. En effet des mécanismes d'allègement ont été mis en place pour en faciliter le paiement : paiement par tranches des frais de formation, et paiement en nature de tout ou partie des frais de pensions. Le reste, à notre avis, est une question de bonne volonté, et par rapport à cela, les MaFaR et leurs responsables devraient faire preuve de rigueur.

Pour nous, l'une des premières batailles de crédibilité des MaFaR réside dans la résolution de ce problème. Il est impératif que des dispositions vigoureuses soient prises pour que le paiement de ces frais ne puissent plus souffrir d'un quelconque manquement.

L'insertion des MaFaR dans leur milieu

En Octobre 2004, le CA de la MaFaR de Kilibo avait pris la décision d'adhérer à la Fédération des ONG du Département des Collines et d'établir des relations de partenariat avec la Cellule de Promotion des Associations et ONG initiée par le Ministère Chargé des Relations avec les Institutions (MCRI). Par la suite, la MaFaR de Kilibo, sera nommée point focal des associations de la commune de Ouessé.

En rapport avec cette situation, le Directeur de la MaFaR de Kilibo sera invité à participer à une formation d'une durée de 23 jours et portant sur les thèmes ci-après :

- les techniques d'élaboration de projets
- la gestion administrative et financière
- les techniques de négociation

Ces formations avaient été organisées par le MCRI.

La Fédération connaîtra plus tard des difficultés de fonctionnement, néanmoins ce fut une expérience intéressante d'ouverture d'une MaFaR sur son environnement. Il n'y en a pas eu d'autres sous cette forme, mais les MaFaR ont généralement développé des relations nombreuses et variées avec leur environnement : participation à l'élaboration de plan de développement local ; relations continues avec les communes, des structures administratives comme les CeRPA ; collaboration avec des projets intervenant localement, etc….

Cependant même si l'ouverture sur l'environnement doit rester une préoccupation constante des MaFaR ; la démarche doit être adossée à une réflexion autour de questions majeures dont notamment :

- qui sont nos partenaires ?
- qui sont nos alliés ?
- qui sont nos collaborateurs ?

Avec chacune de ces catégories d'acteurs, quelles sont nos attentes vis-à-vis d'elles ? Que pouvons-nous faire ensemble ? Quelles formes peuvent prendre des relations ? Etc…

Autres activités des MaFaR

En dehors des activités de formation, les MaFaR mènent beaucoup d'autres activités :

- l'animation dans les villages qui vise en premier les groupements de femmes et elle porte à la fois sur des questions techniques et associatives.

- l'appui à l'organisation des producteurs. Dans les 3 zones, une union des groupements de femmes a vu le jour grâce à l'appui des MaFaR. Les femmes productrices de riz ont été accompagnées à la structuration de leur filière par la MaFaR de Sam

- l'appui à l'organisation d'anciens stagiaires des MaFaR ; il en existe une dans chaque zone. Les MaFaR assurent un appui-conseil à ces associations. Elles leur font bénéficier de recyclage, soit directement par elles-mêmes, soit par le biais d'autres programme, comme cela a été le cas avec les anciens stagiaires de Kilibo dans le cadre des financements CASPA/PADA 2 où les MaFaR ont contribué pour 20% du budget.

- l'échange entre MaFaR ; il y en a eu plusieurs de différentes natures durant ces 3 dernière années : la nouvelle formatrice de la MaFaR d'Abomey, après son recrutement, st venue à Kilibo pour une formation pédagogique ; il y a eu aussi des rencontres entre MaFaR : une première a réunit les formateurs et le volontaire du programme ; une deuxième a regroupé les administrateurs et les directeurs et la troisième a réunit les 3 BE des 3 MaFaR. Ces rencontres/échanges

permettent l'échange d'informations sur leurs activités, l'harmonisation des vues des uns et des autres sur différentes questions pouvant les intéresser, etc…

- l'Accueil de missions étrangères : il s'est agi de délégations du Conseil Général de Vendée, du Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle et de responsables du SCAC de l'Ambassade de France à Cotonou

- les échanges Sud- Nord : ces échanges ont concerné une délégation des MaFaR qui a été invité en France à l'occasion de la célébration du 70ème anniversaire des MFR de France. En marge des festivités, des séances de travail ont permis d'avancer sur le partenariat entre les institutions des 2 pays.

Toujours, dans le cadre de ces échanges Sud- Nord, un formateur et les monitrices des MaFaR (excepté celle de Sam) ont effectué une mission de travail et d'échanges en Vendée en Octobre 2007.

- échanges Sud- Sud : les équipes pédagogiques des 3 MaFaR ont participé à la rencontre des MFR Africaines qui s'est tenue à Yako, au Burkina Faso du 25 au 29 Mai 2005. En plus des échanges d'expériences, cette rencontre a été l'occasion de formations de formateurs sur les thèmes de « l'élevage des Aulacodes » et « l'élaboration de projets ».

Par ailleurs, du 29 Septembre au 4 Octobre 2005, s'est tenue, à Kilibo, une rencontre entre les MaFaR du Bénin et les MFR du Burkina afin d'accroître leurs échanges.

1.3 Constats et questionnement sur le fonctionnement des MAFAR

Une absence de vie associative à la base

Il y a une réelle absence de vie associative à la base avec comme effet immédiat une absence d'animation à la base sur la question des MaFaR et des enjeux qu'elles cristallisent. Pourtant, cela nous semble essentiel, pour favoriser l'appropriation des MaFaR par le milieu et ainsi créer les conditions d'une plus grande implication dans leur prise en charge.

Les Comités Villageois prévus à cet effet, ne jouent pas pour le moment ce rôle. Il faut à notre avis, restructurer ces comités villageois dans le sens de :

- ❖ Clarifier leur composition
- ❖ Expliciter leur fonctionnement
- ❖ Mieux préciser leur mission

Par rapport à leur composition, il nous semble important qu'on retrouve dans ces Comités Villageois les parents des stagiaires, les représentants des organisations de producteurs, les représentant des notables, les élus locaux présents dans les villages, les personnes motivées et intéressées par l'action des MaFaR etc…

En effet, s'il est important que les parents des stagiaires marquent leur présence dans l'association, il faut reconnaître, qu'à ce stade de l'évolution des MaFaR, ce ne sont pas eux qui pourront jouer un rôle décisif dans le développement de ces dernières, mais plutôt le milieu. Les parents, à ce stade doivent jouer un rôle surtout d'aiguillon.

Les Comités Villageois doivent assurer l'animation au village de la MaFaR ; et dans cette dynamique, ils doivent :

- être en première ligne pour le recrutement des stagiaires
- être en première ligne pour la mobilisation, auprès des parents, des frais de pension des stagiaires
- être en première ligne dans la mobilisation des contributions villageoises. Pour rendre cette ressource plus facilement mobilisable, il nous semble important de l'annualiser et de

lui conférer un montant précis qui peut évoluer en fonction de l'évolution des relations de la MaFaR avec ses différents partenaires intérieurs, notamment avec l'Etat.

- Collecter les cotisations des membres dont une partie doit rester au village pour les besoins du fonctionnement local

Des programmes de formation non harmonisés et non validés

En l'absence de référentiels de formation, chaque MaFaR, définit son programme et élabore les contenus de façon autonome. Pour le moment, cela ne semble pas poser problème, mais cela ne peut être une option pérenne. Il urge de prendre à bras le corps de façon plus volontariste cette question des référentiels et de lui trouver une solution. Cela donnera plus de clarté et de crédit à l'activité de formation des MaFaR.

Mais, en attendant, à défaut de disposer de moyens permettant de les valider, il serait important de travailler à une plus grande harmonisation des programmes et des contenus au niveau de l'ensemble des MaFaR.

Pour cela, il faudrait que périodiquement les MaFaR se retrouvent pour travailler sur ces questions et mette au point de façon concertée les éléments de programmes et de contenus pour leurs différentes activités de formation ; cette démarche de travail contribuera à la mise en place d'une véritable coordination pédagogique des MaFaR.

Une absence du public jeune (13-14 ans) dans les formations

Nous avons noté que pour l'instant, c'est le public des jeunes adultes qui participent aux formations. La raison de l'absence des jeunes, d'après les informations obtenus à ce sujet, est que (à Kilibo par exemple), ce public n'est pas disponible pour cause de scolarisation. Nous n'avons pas eu les moyens de vérifier cette information à partir des données statistiques sur la zone, mais cela était effectivement le cas, cela remettrait en cause un pilier essentiel de l'existence des MaFaR.

Des formateurs dans une situation instable

Une des constantes qui a jalonné l'existence des MaFaR depuis le début, est la difficulté des formateurs à percevoir régulièrement leurs rémunérations et à s'acquitter des charges sociales qui leur sont liées. On a frôlé à plusieurs reprises la rupture !

Une autre des constantes est que le milieu, jusqu'ici, n'a pas manifesté des capacités à résoudre cette question et n'eût été la compréhension et la détermination des partenaires du Nord, en particulier ceux de la Fédération Régionale des MFR de Vendée à faire face, la promotion de l'expérience des MaFaR risquait d'être compromise.

Aujourd'hui, la solution de cette épineuse question semble être attendue de l'Etat, dont la volonté de développer la formation professionnelle agricole et rurale, notamment en faveur des jeunes apparaît comme le dernier recours.

Effectivement, les rencontres que nous avons eues avec certaines autorités de l'Etat Béninois semblent corroborer cette vision. Dans sa stratégie de relance de l'agriculture, l'Etat semble miser sur un appareil productif renouvelé, rajeuni et qualifié ; d'où son option de mettre l'accent, entre autres, sur la formation agricole des jeunes. Pour donner corps à cette option, l'Etat a initié un travail d'élaboration d'une Stratégie Nationale de Formation Agricole et Rurale (SNFAR) ; le travail est actuellement en cours.

Dans la mise en œuvre de cette nouvelle approche, l'Etat prévoit d'impliquer le secteur privé et déjà les MaFaR sont un des opérateurs privés potentiels.

A ce niveau, notre inquiétude n'est pas tant par rapport aux bonnes dispositions de l'Etat ; elles semblent réelles.

Notre problème est que cette attente vis-à-vis de l'Etat semble avoir inhibé toute autre forme de réflexion interne sur cette question fort difficile. Nous n'avons pas perçu un effort de réflexion et de définition de stratégies propres sur cette question. Pourtant, même par rapport à la démarche de l'Etat, il est des questions cruciales auxquelles personne ne peut apporter une réponse pour le moment :

1. dans quel délai cette nouvelle démarche va commencer à fonctionner ?
2. quelles en seront les modalités de mise en œuvre et en particulier, comment seront sélectionnés les opérateurs privés ?
3. sur quelles ressources l'Etat va-t-il adosser cette politique ? sur les financements extérieurs ? sur les ressources propres de l'Etat ? sur des mécanismes spécifiques ?

Nous pensons qu'il faut impérativement reprendre la réflexion interne sur la question en vue de l'approfondir dans chaque zone, mais sous l'égide de l'Union Béninoise des MaFaR (UBMaFaR).

Nous pensons qu'il faut essayer de remobiliser le milieu sur la question ; pour cela nous pensons qu'il faudrait travailler en plusieurs temps :

- ✓ préparer une information simple, claire et chiffrée sur la question et en même temps qui en fixe les enjeux
- ✓ rencontrer dans chaque zone les principaux acteurs que sont : les autorités villageoises, les Organisations de Producteurs (OP) et le Conseil Municipal pour informations et échanges
- ✓ convoquer un atelier avec ces 3 catégories d'acteurs en vue d'arriver à des engagements chiffrés des uns et des autres

Un fonctionnement interne des équipes pédagogiques à améliorer

Depuis leur avènement et malgré des contraintes certaines, les équipes pédagogiques des MaFaR ont su maintenir le cap et obtenir des résultats appréciables dans la conduite de leurs activités. Ce cheminement, n'a évidemment pas manqué de générer des difficultés (incompréhensions, conflits, etc…) plus ou moins grandes, selon le cas, à l'intérieur des équipes ou entre les équipes et leurs CA.

Ces difficultés sont en grande partie favorisées par le fait que les MaFaR promeuvent un style d travail qui favorise l'implication de tous dans les affaires, la responsabilisation individuelle tout en fixant des rôles aux uns et aux autres, ce qui induit une délimitation des champs des responsabilités et de compétences.

De ce fait, une mauvaise compréhension de ce style de travail peut être source de problèmes, voire de conflits comme on en a noté dès fois dans certaines MaFaR.

Afin de mieux gérer ou d'anticiper ces difficultés potentielles, il nous semble opportun que les MaFaR se dotent d'outils de gestion administrative et financière ; il s'agit :

1. de formaliser les règles de travail au sein des équipes afin que chacun sache clairement sur quoi il peut intervenir et jusqu'où il peut aller et
2. de mettre en place quelques règles et procédures pour la gestion des fonds des MaFaR

Des initiatives en direction de l'environnement des MaFaR à valoriser

Comme nous l'avons déjà constaté ci-dessus, des initiatives multiples sont développées par les MaFaR dans ce domaine. Pourtant nous restons convaincus que faute d'objectifs et de stratégies claires, elles ne sont pas encore suffisamment valorisées par les MaFaR.

Quels accompagnements pour les sortants des MaFaR ?

Une question revenue régulièrement dans les échanges à l'occasion de ce travail d'évaluation est celle de l'accompagnement des stagiaires à l'issue de leurs formations. Depuis leur mise en place, les MaFaR ont formé beaucoup de producteurs qui se sont confrontés à la question de comment disposer de moyens pour une valorisation optimale de ces formations.

Déjà en 1994, les partenaires de la Fédération de la Vendée avaient pris conscience de l'enjeu de la question et avaient mis en place au niveau de la MaFaR de Sam un fonds rotatif de 3 000 000 fcfa pour appuyer les sortants des formations ; malheureusement, du fait d'une mauvaise gestion, cette initiative n'a pas eu de suite.

Depuis cette expérience de Sam, la question de l'accompagnement des sortants des MaFaR est restée sans perspectives de solutions.

Pourtant la question de l'accompagnement des sortants est une question centrale dans la dynamique des MaFaR. Former les producteurs et les accompagner dans la valorisation de leurs formations en constituent des enjeux majeurs.

Dans cette perspective, nous pensons qu'il faut examiner la possibilité de travailler avec les institutions de micro finance. Cela n'est certainement pas sans difficultés vu le taux d'intérêt sur le crédit pratiqué qui est en moyenne de18% l'an environ, ce qui est cher pour l'agriculture, mais il n y a pas trop le choix.

Il faudra, néanmoins trouver un fonds qui pourra être déposé comme fonds de garantie au niveau d'une institution de micro finances pour en faciliter l'accès aux producteurs.

2. La mise en réseau des MAFAR

2.1 La création de l'UBMAFAR

L'idée de travailler en réseau au niveau des MaFaR du Bénin découle de la prise de conscience de ces dernières et de leurs partenaires de la nécessité de renforcer leurs différentes formes de solidarité face à des préoccupations communes.

L'actualité de la formation professionnelle agricole et rurale au Bénin témoigne de la nécessité pour les acteurs du secteur de se positionner comme force de propositions et de négociations vis-à-vis de l'Etat. Pour cela, il importe que ces acteur développent la concertation et la synergie d'actions pour accroître leurs capacités d'actions.

Un processus activé par le DMP

Avant 2005, les contacts entre MaFaR étaient épisodiques, chacune étant quelque peu repliée su elle-même. L'échange, de temps en temps, de comptes rendus d'activités était le moyen privilégié de garder le contact entre MaFaR.

C'est en Mars 2005, à l'initiative du volontaire du programme pour le Burkina Faso et le Bénin que s'est tenue, à Kilibo, la réunion des équipes pédagogiques des 3 MaFaR. L'objet de cette rencontre était de travailler à l'élaboration d'un document de présentation des MaFaR, mais de donner le coup d'envoi du travail en réseau des MaFaR du Bénin. Un plan de travail dans ce sens fut concocté à l'occasion de cette rencontre.

Entre Mars 2005 et Septembre 2006 plus d'une dizaine d'initiatives ont été prises en vue de développer ce travail en réseau ; ceci a favorisé la tenue de rencontres de différents types :

- des rencontres des 3 équipes pédagogiques des 3 MaFaR
- des rencontres regroupant les administrateurs et les équipes pédagogiques des 3 MaFaR

- des rencontres entre les MaFaR du Bénin et les MFR du Burkina Faso

L'objet de ces rencontres portait sur des sujets variés :

- des échanges sur les pratiques de formations au sein des MaFaR
- l'identification de partenaires avérés ou potentiels des MaFaR et prise de contact et organisation de Rendez-vous en commun
- des échanges sur le rôle d'un administrateur et les fonctions de gestion
- l'animation de formations des administrateurs par le volontaire à l'occasion de ses rencontres

Toutes ces activités ont permis de mettre la question du réseau en débat au sein des MaFaR et favoriser ainsi leur implication dans cette nouvelle dynamique voire son appropriation. Les différentes activités réalisées dans ce cadre ont permis également aux responsables des MaFaR d'avoir un aperçu du champ d'actions possible du réseau.

Ainsi, tout le travail effectué durant cette phase a constitué un moment fort d'apprentissage pour les responsables des MaFaR par rapport à la gestion du réseau, ce qui leur a permis de mieux se préparer pour la suite.

En effet, ces différentes rencontres vont connaître un premier couronnement en Mai 2006 à l'occasion de la réunion des 3 CA qui validèrent officiellement le choix de ne pas se limiter à un réseau, mais d'aller vers une UNION. Cette décision se traduira un mois plu tard par la mise sur pied d'un comité préparatoire de 7 membres : 2 représentants par MaFaR et 1 représentant de la future MaFaR de Ketou.

C'est ce comité qui a convoqué et organisé l'Assemblée Générale constitutive de l'UNION après s'être assuré de la disponibilité des documents de travail pour l'AG, à savoir, les statuts et le règlement intérieur.

L'AG constitutive en octobre 2006

Le 11 Octobre 2006 se tint à Kétou l'Assemblée Générale qui vit la naissance de l'Union Béninoise des MaFaR (UBMaFaR). Kilibo a été choisi pour abriter le siège de l'Union.

L'AG est constituée par l'ensemble des adhérents de l'Union ; elle se réunit une fois par an en session ordinaire. Elle est dirigée par un Conseil Exécutif de 7 membres qui se réunit tous les 3 mois..

Les droits d'adhésion sont de 10 000 fcfa et les cotisations de 20 000 fcfa par an ; pour le moment toutes les MaFaR sont à jour de leurs contributions.

Dès sa création l'UBMaFaR s'est doté d'un plan d'actions jusqu'en Septembre 2007 dont les principales sont :

- l'amélioration des conditions de travail dans les MaFaR
- Le recyclage des formateurs
- La diversification des partenaires
- Faire reconnaître l'Union
- Avoir un financement durable pour les MaFaR
- Recruter un directeur national
- Etc…

Un plan de formation a également été défini à l'adresse des administrateurs ; les principaux axes en sont :

- L'association : ses buts et statuts

- Être administrateur : c'est quoi ?
- Le comportement d'un administrateur
- Être président d'une association
- Les trois fonctions essentielles de l'association : employeur, gestionnaire de formation, gestionnaire de budget

2.2 Les réalisations de l'UBMAFAR

Durant sa première année d'existence, L'UBMaFaR a eu à réaliser différentes activités :

- Finaliser la reconnaissance officielle de l'Union
- Organisation de l'évaluation de la formation pédagogique du directeur de la MaFaR d'Abomey
- Prise de contact avec le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la formation professionnelle et avancer sur la question de la tutelle des MaFaR
- Choix d'un animateur pour l'Union
- Obtention et aménagement d'un bureau pour l'Union à kilibo
- Accompagnement création MaFaR de Kétou : étude de faisabilité, étude de milieu, recrutement de formateurs

La mise en place de la Ma FaR de Ketou :

La mise en place dans ses différentes étapes a été principalement portée parles équipes locales des MaFaR , ce qui est révélateur des capacités acquises par ces dernières et en même temps témoigne du succès du programme.

Néanmoins, nous nous interrogeons sur la manière dont les enseignements tirés de la mise en place des premières MaFaR ont été réinvestis au niveau de Ketou. Cela n'apparaît pas à première vue !

Nous pensons que toute mise en place d'une nouvelle MaFaR, doit intégrer dans ce processus ces enseignements ; c'est de cette manière seulement queles nouvelles seront prèparées à anticiper les difficultés à venir.

Le programme OCSCAR

Il faut signaler qu'en Juillet/Août 2007, la MaFaR de Kilibo a, au nom des autres MaFaR, déposé une requête de financement au programme » Pour des organisations de la société civile appuyées et renforcées ». Cette requête obtiendra un accord de financement et la convention de financement sera signée le 21 Novembre 2007.

Le programme Oscar qui est prévu sur une durée de 1 an, se présente comme suit (résumé du projet) :

***Objectif général** : renforcer la participation et les compétences des MaFaR pour une meilleure prise en compte dans la mise en œuvre des Stratégies Nationales de Formation Agricoles et Rurales.*

***Objectifs spécifiques** :*

1. *renforcement des capacités, des associations, des administrateurs et des équipes*
2. *élargissement du rayonnement des MaFaR au niveau national*
3. *le développement des partenariats avec les autres acteurs du monde rural et de la formation professionnelle.*

***Résultats escomptés** :*

Résultat 1 : les responsables associatifs des MaFaR développent leur capacités à animer , gérer et promouvoir les actions des MaFaR et améliorent les moyens de mobiliser et associer les personnes ressources locales.

Résultat 2 : les MaFaR ont à leur disposition une équipe pédagogique compétente, qui encadre un nombre croissant de stagiaires.

Résultat 3 : l'UBMaFaR est structurée, elle accompagne les MaFaR et les représente dans l'élaboration des SNFAR en lien avec lE MAEP et Le MES FTP

***Principales activités** :*

A1-1 : Appui au fonctionnement de l'UBMaFaR

A1-2 : Formation des membres du CA de l'UBMaFaR et des MaFaR.

A1-3 : Appui au fonctionnement des MaFaR

A2-1 : Amélioration : Amélioration des cycles des formations dans les MaFaR et du suivi sur le terrain.

A2-2 Renforcement des capacités et suivi des équipes (existantes et à recruter)

A3-1 : Accompagnement des dynamiques de création de nouvelles MaFaR sur le territoire Béninois

A3-2 : Amélioration de l'offre de formations professionnelle en milieu rural au Bénin, en lien avec le MAEP et le MES FTP.

Le programme OSCAR a déjà contribué au renforcement de capacités des présidents et des trésoriers ; une session de 3 jours a été organisée à leur intention sur les thèmes ci-après :

- Rôle et comportement de l'administrateur
- Les 3 fonctions essentielles de1'association : employeur, gestionnaire de formations, gestionnaire de budget.
- La tenue des documents comptables

Dans le futur, OSCAR va organiser des formations pour les membres des bureaux des MaFaR et pour les directeurs. De même, des ateliers sur les référentiels métiers et formations sont aussi prévus.

Le processus de travail en réseau a connu un succès certain dans la mesure où elle a grandement contribué à l'avènement de l'UBMaFaR. Un autre élément positif, est que peu de temps après sa mise en place, l'UBMaFaR bénéficie d'un programme (OSCAR) qui lui permet de s'attacher les services d'un animateur et d'un chargé d'appui extérieur ; ce qui constitue des atouts non négligeables !

Les défis

Cependant l'UBMaFaR est confronté à de grands défis. Ces défis sont d'ordre interne et externe et ont pour noms :

- accélérer l'élaboration des référentiels métiers et formations
- affiner le profil des formateurs sur la base de ces référentiels
- mettre en place un processus de validation des programmes de formations modulaires
- trouver les ressources pou assurer les formations
- prendre en charge la question de l'accompagnement des sortants des formations
- revoir le fonctionnement interne des équipes pédagogiques

- mettre en place des règles et procédures de gestion des ressources financières au sein des MaFaR
- définir des stratégies de dynamisation de la vie associative à la base
- remobiliser le milieu dans la prise en charge des difficultés qui assaillent les MaFaR
- renforcer continuellement les capacités des équipes pédagogiques et des administrateurs
- améliorer la viabilité financière des MaFaR et en concertation avec les différents acteurs concernés, se donner des objectifs mesurables à court et moyen termes.
- Identifier les institutions de micro finance susceptibles d'intervenir dans les zones des MaFaR et examiner les possibilités de partenariat
- Poursuivre les contacts avec l'Etat dans le but de conclure une convention de partenariat avec les ministères concernés.
- Identifier les partenaires techniques et financiers de la coopération internationale basés à Cotonou et voir avec chacun d'eux le type de relations à envisager et engager ou amplifier les contacts en conséquence.
- Suivre l'évolution de la question de la tutelle des MaFaR
- Etc…

Pour une bonne prise en charge de ces différents défis, il importe que l'UBMaFaR les organise en fonction de ce qu'elle estime être les priorités du moment.

L'avènement de l'UBMaFaR a, de facto, amené la Fédération de Vendée à réviser son dispositif relationnel avec les MaFaR, avec lesquelles elle était en contact individuellement jusque là. Dorénavant les relations ente la Fédération de Vendée et les MaFaR passeront l'UBMaFaR qui devient ainsi son interlocuteur unique.

3. Le rôle de la fédération départementale des MFR de Vendée

La Fédération de Vendée a joué et continue de jouer un rôle important dans la promotion de l'expérience des MaFaR au Bénin.

Elle a su mobiliser le Conseil Général de Vendée et ses composantes propres dans un appui soutenu aux MaFaR.

Le Comité Bénin au sein de la Fédération constitue l'organe en charge de la gestion directe de ce partenariat ; ce comité travaille en relations étroites avec un responsable de l'UNMFREO.

L'activité de la Fédération de Vendée en direction des MaFaR, se décline de 3 manières :

a) Un appui financier qui encore aujourd'hui permet la poursuite des formations sur le terrain
b) Un appui technique, notamment à l'occasion des missions annuelles de suivi des activités des MaFaR.
c) Sur la base, entre autres, de ce partenariat, mener des actions d'éducation au développement en direction des populations de Vendée. Dans ce sens, des initiatives comme le voyage- découverte des élèves de la MFR de Mouilleron le captif an niveau de la MaFaR d'Abomey ou la décision de célébrer l'année du Bénin en Vendée participent activement de cette démarche.

Cependant, si l'on observe le cheminement du partenariat de la Fédération avec les MaFaR, on a le sentiment que celle-ci est allée loin dans le soutien à ces dernières et qu'elle souhaiterait bien enclencher un repli sans que cela ne soit synonyme de désastre pour le terrain.

La situation, à ce niveau, est difficile et l'avènement de l'UBMaFaR, ne change pas sur ce plan et dans l'immédiat, fondamentalement les données.

Malgré tout, nous pensons qu'il faut que la fédération renforce ses liens avec l'UBMaFaR et développe avec elle un accompagnement par objectif.

Cela veut dire que sur les différents aspects sur lesquels les MaFaR doivent rapidement progresser en termes d'autonomie, il faut se donner un ou des objectifs et un calendrier qui seront traduits en contrats d'objectifs qui seront négociés et signés avec l'UBMaFaR, les MaFaR, le milieu (sages villageois et responsables OP), et peut être, les communes.

Ces contrats feront l'objet d'un suivi- évaluation périodique (tous les 6 mois environ) avec l'ensemble des signataires réunis à cet effet.